



**Rubrique:** Inscriptions au registre du commerce

**Sous-rubrique:** Mutation

**Date de publication:** SHAB 15.11.2022

**Numéro de publication:** HR02-1005604897

**Entité de publication**

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

## Mutation TYXIT SA, Echichens

TYXIT SA

(TYXIT AG) (TYXIT Ltd)

Chemin de Fornet 16

1112 Echichens

TYXIT SA, à Echichens, CHE-361.589.084 (FOSC du 05.11.2021, p. 0/1005328117). Statuts modifiés le 14.10.2022. Nouveau but: la Société a pour but, en Suisse et à l'étranger, de concevoir, développer, fabriquer, produire, louer, vendre et commercialiser de l'équipement audio, électronique et informatique, notamment des produits audio sans fil et des produits complémentaires, ainsi que toutes prestations de services et conseils s'y rapportant. Le capital-actions de CHF 348'563 est désormais composé de 102'001 actions nominatives de CHF 1 et 246'562 actions nominatives de CHF 1, de type Pre-Seed, privilégiées quant au produit de liquidation, toutes avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Augmentation ordinaire du capital-actions en espèce et par compensation de créances de CHF 1'386'350.45; en contrepartie, il est remis 54'894 actions de CHF 1. Nouveau capital-actions entièrement libéré: CHF 491'048, divisé en 169'377 actions nominatives de CHF 1, 246'562 actions nominatives de CHF 1, de type Pre-Seed, privilégiées quant au produit de liquidation, et 75'109 actions nominatives de CHF 1, de type Seed, privilégiées quant au produit de liquidation, toutes avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. L'assemblée générale a supprimé une clause statutaire relative à une augmentation autorisée du capital (selon décision du 03.08.2021) par décision du 14.10.2022. Pour les détails, voir les statuts. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation autorisée du capital par décision du 14.10.2022. Pour les détails, voir les statuts. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation conditionnelle du capital par décision du 14.10.2022. Pour les détails, voir les statuts. Saenz Lascano Ruiz Philippe n'est plus administrateur; sa signature est radiée. Wagner Lucian, de et à Herrliberg, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux.

Registre journalier no 20896 du 10.11.2022

Précédente publication dans la FOSC: no 216, Date: 05.11.2021

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud